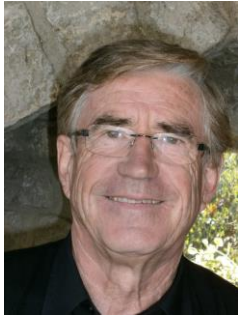




Juillet 2023

E  
D  
I  
T  
O



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX BALAZUCAINS



L'été s'est installé chez nous, nous souhaitons qu'il soit accompagné d'une bonne météo afin de pouvoir profiter pleinement de cette belle période et ce malgré un contexte international difficile : la guerre est aux portes de l'Europe.

Chaque année, Balazuc s'anime d'avril à fin septembre, les associations du village y participent pleinement. Nous félicitons et remercions les responsables et les bénévoles qui s'activent tout au long de l'année pour l'organisation et la réussite des manifestations.

La fréquentation touristique doit être gérée pendant toute la saison pour le bien-être de tous. Nous souhaitons que chacun respecte la réglementation saisonnière afin que tout se déroule pour le mieux.

Bel été à toutes et à tous,

Le Maire,  
Bernard CONSTANT



En bref...

En bref...

En bref...

## CONSEIL MUNICIPAL

Pour des raisons personnelles, Eric MARION a décidé de se retirer de sa fonction de conseiller municipal. Nous le remercions pour toutes ces années passées au service de la Commune.

## LA FIBRE HAUT DEBIT

La phase d'étude de déploiement de la fibre est en cours sur les communes de Balazuc, Lanas, Rochecolombe, Chauzon, Pradons, Ruoms, Saint Maurice d'Ardèche, Vogüé et Labeaume.

La Communauté de Communes s'est engagée à participer financièrement au développement de la fibre sur son territoire. Le déploiement de la fibre haut débit est réalisé par le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). ADTim et AXIONE sont les sous-traitants d'ADN sur le territoire.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire public va être rajouté sur la façade de la salle polyvalente afin de mieux éclairer le côté parking.

## ASSAINISSEMENT COURNAZOU

Au cours d'une rencontre en Mairie avec un représentant du SEBA, nous avons appris que les travaux d'extension du réseau public d'assainissement prévus au Chemin de Cournazou n'étaient actuellement pas programmés par le SEBA. Nous espérons que le budget du SEBA permettra de les réaliser le plus rapidement possible.

## TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

### TOILETTES PUBLIQUES DU CENTRE VILLAGE

Les travaux de rénovation des toilettes publiques situées Montée du Barri sont achevés. Les employés communaux se sont occupés de la démolition, la maçonnerie et le carrelage ont été confiés à Ludovic NEVISSAS, la plomberie à Jean-Paul ANCEY et l'électricité à Brice CONSTANT. Après quelques décennies de service, ce sanitaire retrouve une nouvelle jeunesse !

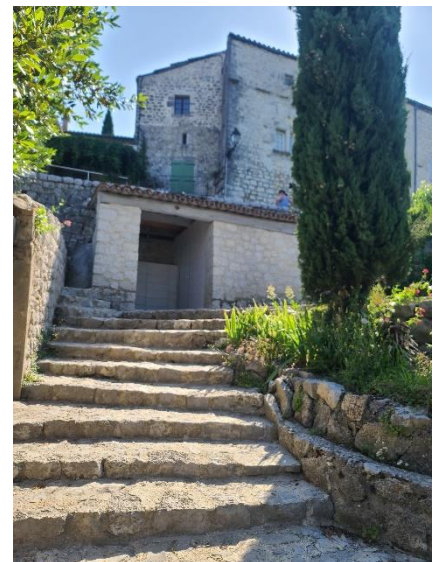
### TRAVAUX EGLISE

La Commune étant propriétaire de l'église, les travaux d'entretien lui incombent. Une opération de maintenance et de remise en service du chauffage a été réalisée. Mme Eglantine CORNU, maître-verrier, a effectué la rénovation et le nettoyage de la totalité des vitraux. Le travail minutieux et de grande qualité, permet dorénavant d'admirer la beauté et la luminosité de ces œuvres. Ces travaux s'élèvent à près de 15 000 € TTC et sont subventionnés par le Département de l'Ardèche.

### CLIMATISATION ET ECLAIRAGE

Pour le bien-être des utilisateurs, la climatisation vient d'être installée à la Mairie, à l'école et à la salle polyvalente.

Dans un souci d'économie d'énergie des dalles d'éclairage LED ont remplacé les néons de la Mairie et de l'école.



## DES NOUVELLES DU RECENSEMENT

Début 2023, nous avons réalisé le recensement de la population. Selon les informations reçues et enregistrées par l'INSEE : 474 logements et 388 personnes ont été recensés sur la Commune.

## TRAVAUX FALAISES 2023

Les travaux de consolidation prévus sous la Tour de la Reine Jeanne ont été réalisés au mois de février. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Hydrokarst. Ils consistaient en la mise en œuvre d'un soutènement en béton et d'ancrages dans le rocher. Vu la difficulté d'acheminement des matériaux, l'utilisation de l'hélicoptère a été nécessaire. Une opération spectaculaire qui a pu être observée par les Balazucaines et les Balazucains !

A la suite de cette intervention, l'entreprise Hydrokarst a réalisé des opérations de purge au mois d'avril : en contrebas de la Tour de la Reine Jeanne et au-dessus du chemin de randonnée du Viel Audon.

L'ensemble de ces travaux s'élève à plus de 88 000 € TTC et sont subventionnés en partie par le Département de l'Ardèche.

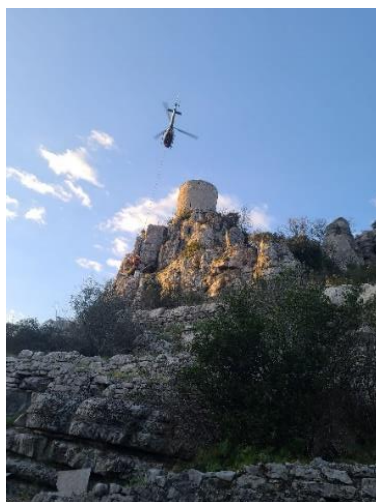
## VOIRIE

Des travaux d'entretien en stérile ont été réalisés sur les chemins de Champ Vacheret et de Chazette.

Concernant les voies communales des travaux sont prévus à l'automne sur les chemins de Serre Merlas et des Louanes pour un montant de 32 000 € TTC environ.

## MUR DE SOUTÈNEMENT

Le mur de soutènement du sentier situé entre le Muséum de l'Ardèche et le parking Champgelly étant éboulé, la Mairie a sollicité l'entreprise NEVISSAS pour sa remise en état.



*En bref...*

*En bref...*

*En bref...*

## BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Gaël et Marion qui prennent la succession d'Edith et Jean-Marc sur l'élevage des brebis. Nous sommes heureux de voir qu'une activité d'élevage perdure sur la Commune. Nous leur souhaitons plein de réussite.

## ACCUEIL CYCLISTES

De nouveaux « U » à vélos vont être installés sur la Place Centrale, sur le parking de la Salle Polyvalente et Place du Portals. Avec plus d'une vingtaine de supports installés, le village est bien équipé pour accueillir nos amis cyclistes.

Nous leur demandons de ne pas emprunter les ruelles piétonnes et de ne pas gêner la circulation des piétons avec leurs vélos accrochés à des rampes ou posés dans les calades.



## INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur adresse mail par courriel à l'adresse suivante :

[balazuc.mairie@orange.fr](mailto:balazuc.mairie@orange.fr)

Plus de 150 personnes sont désormais inscrites et profitent d'informations régulières.

# SAISON ESTIVALE 2023

## ORGANISATION ESTIVALE

Laisser-passer : le sens interdit pour la traversée du village depuis l'école en direction du Pont est maintenu de 10h à 19h. Les laisser-passer des résidents (sur fond vert) sont toujours valables. Seuls ceux des saisonniers ont besoin d'être changés : ils sont de couleur orange pour l'année 2023.

La même équipe de saisonniers qu'en 2022 sera en place pour accueillir les visiteurs et les renseigner.



## POINT INFOS

Comme ces dernières années, le point I sera ouvert tous les jours en libre-service de 10h à 18h30 du 4 juillet au 28 août. Il sera possible d'y trouver le plan du village et les flyers des différents acteurs touristiques du secteur. Commerçants, artisans, vous êtes invités à y déposer votre publicité.

## BALADES CONTEES

Une visite originale du village vous est proposée à nouveau cet été tous les mercredis de 10h à 12h du 12 juillet au 23 août inclus. Nicolas GRISOLLE vous racontera des petites histoires dans la grande histoire ! A destination des petits et des grands !

Rendez-vous devant le point I (Tour carrée) à 10h. Cette animation gratuite est financée par la Mairie.

## PETIT MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Le petit marché et ses exposants vous attendent tous les mardis de juillet et août de 18h à 20h sur la Place de la Croisette à l'entrée du village.



## SITE DE BAIGNADE

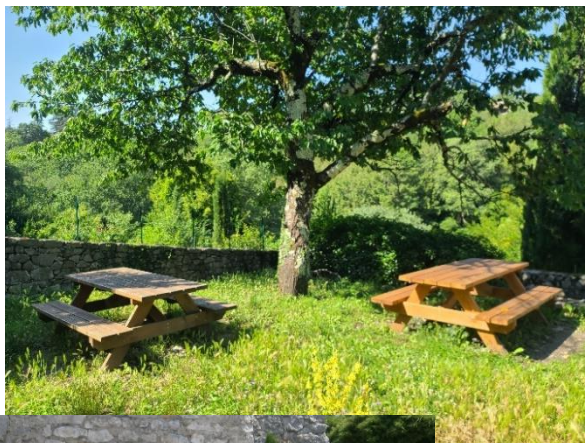
Pour la saison 2023, une surveillance de baignade à la plage du Pont est mise en place par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour les mois de juillet et août (horaires de surveillance : de 12h30 à 18h30 – Attention : fermeture le lundi).

## REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Lors des travaux d'aménagement de la traversée du village, les cases de parking ont été délimitées par un marquage au sol, aussi nous vous demandons de bien vouloir respecter cette signalisation horizontale. Les contrevenants seront verbalisés.

## ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN

L'équipe du service technique continue son travail d'entretien et d'embellissement du village pour la plus grande satisfaction des habitants et des touristes. Cette année encore de nouveaux bancs et de nouvelles tables de pique-nique ont été installés.



## DEGRADATIONS

Une entreprise a été contactée pour nettoyer les graffitis et remettre en état de la route devant la salle polyvalente. Affaire à suivre...

Le non-respect des interdictions de circuler dans le village des gros véhicules (+12 tonnes) sont sources d'importantes dégradations : rampe du pont enfoncée (alors qu'elle venait d'être réparée !) et mur en pierre de la rampe d'accès au parking éboulé...

Pour le mur en pierre, l'assurance du véhicule mis en cause prendra en charge les coûts de réparation. Mais pour la rampe du pont, faute de n'avoir pu identifier le véhicule, les frais de remise en état seront à la charge de la Commune.

Si vous êtes témoins de ce type d'incidents, n'hésitez pas à nous en informer en contactant la Mairie.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le prochain document d'urbanisme qui organisera le développement de la commune dès 2024.

Nous sommes en ce moment sur la fin de la phase de diagnostic pour laquelle la population avait été invitée à Lanas à travailler et donner son avis à l'automne 2022 (merci aux Balazucains présents ce jour-là).

A ce jour, nous travaillons à la définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Concernant plus précisément la Commune de Balazuc, nous avons décidé de faire appel au CAUE de l'Ardèche pour nous accompagner à la définition d'un projet d'aménagement d'habitat pour accueillir des habitants à l'année. Il a été demandé au CAUE que la population puisse être associée au projet. Nous vous tiendrons informés des modalités d'organisation de cette concertation.

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche organise une réunion publique ouverte à tous les habitants du territoire **le jeudi 6 juillet à 19h à la salle Rionis (Ruoms)**. Cette réunion rendra compte du diagnostic du territoire et indiquera le calendrier des étapes à venir.

## REUNION COMMERÇANTS

Le 8 mars, les acteurs économiques du village ont été conviés à une réunion de préparation de la saison 2023. La plupart étaient présents. Cette réunion avait pour but d'expliquer l'organisation de la saison estivale (laisser-passer des saisonniers, stationnement, règlement...) et de créer un moment de rencontre entre les nouveaux et les anciens commerçants et artisans du village. Nous leur souhaitons à tous une excellente saison !

## RENCONTRE NOUVEAUX HABITANTS

La journée d'accueil et de rencontre avec les nouveaux Balazucains a été organisée le 26 mars et a été un franc succès.

Grâce à la mobilisation de la totalité des associations du village, un forum a été mis en place, permettant aux participants de découvrir les différentes activités proposées dans le village.

Une trentaine de personnes a été invitée. Nous avons été heureux de constater la forte participation qui a permis des rencontres et des échanges entre anciens et nouveaux habitants.

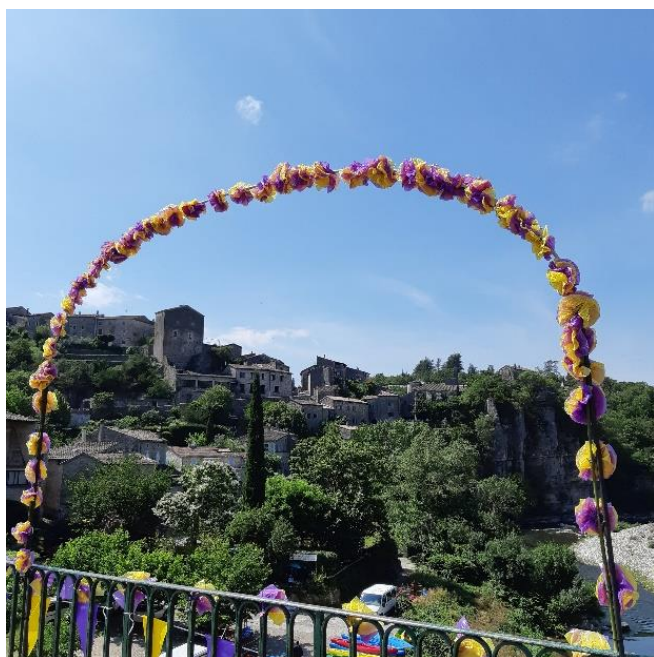
Une animation, le mot de bienvenue du Maire et un pot d'accueil ont conclu cette matinée.

Une belle initiative à renouveler sans aucun doute ! (voir les photos en couverture)

## ARDECHOISE

L'Ardéchoise est passée par le village les 15 et 16 juin. Les bénévoles ont décoré le village et le Pont. Un point de ravitaillement pour les coureurs a été mis en place sur le parking de la salle polyvalente. Les enfants de l'école ont également participé à cette manifestation avec leur maîtresse.

Un grand merci à tous les bénévoles pour la réussite de cet évènement !



## FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par la commune. Il permet de suivre la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Il retrace l'exécution du budget au cours de l'année et permet de faire apparaître les résultats de l'exercice. Il comporte deux sections bien distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations d'équipement annuelles ou pluriannuelles.

Le compte administratif 2022 du budget de la commune de Balazuc se présente comme suit :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2021		142 710,28 €	102 471,83 €	
Opérations 2022	508 965,24 €	507 906,19 €	441 174,84 €	684 715,59 €
Résultat par section		141 651,23 €		141 068,92 €

Le budget communal présente sur l'exercice 2022, un excédent de 141 651,23 € en fonctionnement et un excédent de 141 068,92 € en investissement auquel il faut déduire le besoin de financement des restes à réaliser de 72 650,00 € (193 750,00 € - 121 100,00 €) soit un excédent de financement total de 68 418,92 €. L'affectation à l'article 1068 étant de 0,00 €, l'excédent de fonctionnement reporté sur le budget 2023 sera de 141 651,23 €.

## FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

**La section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des produits des services (cantine, garderie, parkings...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes (taxe foncière bâtie : 30,06 % ; taxe foncière non bâtie : 74,35 % et taxe d'habitation : 11,71 %).

Les dépenses de fonctionnement sont composées des charges de gestion courante (eau, électricité, carburants, assurances, contrats de maintenance, entretien des bâtiments communaux, achats de fournitures pour les services communaux, affranchissement, télécommunications), des salaires du personnel communal, des indemnités des élus communaux, des subventions versées aux associations, des participations aux syndicats intercommunaux et à la Communauté de Communes et des intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement prévues pour l'exercice 2023 s'élèvent à 617 815,27 € dont 28 000 € de virement à la section d'investissement (montant qui correspond à l'autofinancement de l'année).

Les recettes de fonctionnement prévues pour l'exercice 2023 s'élèvent à 476 164,04 € auxquelles il convient de rajouter l'excédent de fonctionnement 2022 de 141 651,23 €.

**La section d'investissement** prépare l'avenir. Elle est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions à caractère exceptionnel. Elle regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers et réalisation d'études et de travaux) ;

- en recettes : on distingue les recettes d'équipement qui sont composées des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et les recettes financières telles que la taxe d'aménagement et le remboursement d'une partie de la TVA via le FCTVA.

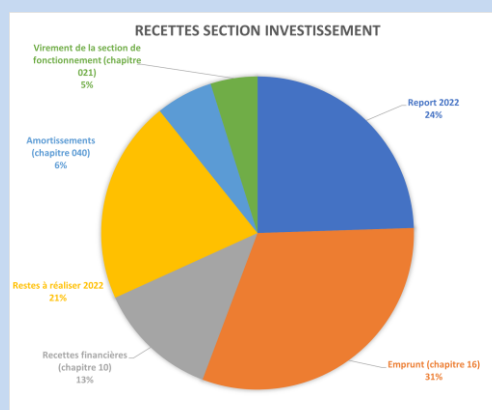
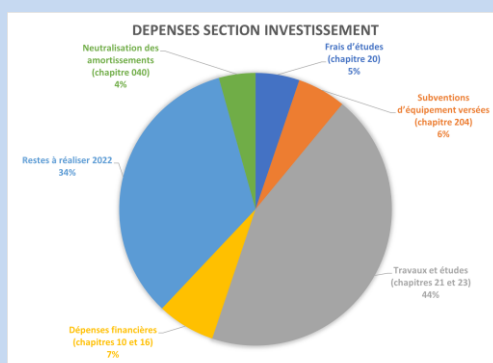
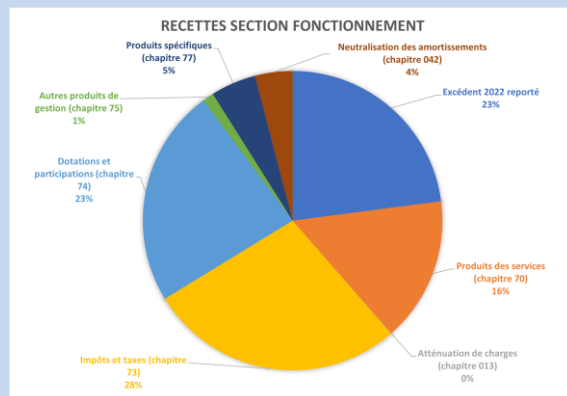
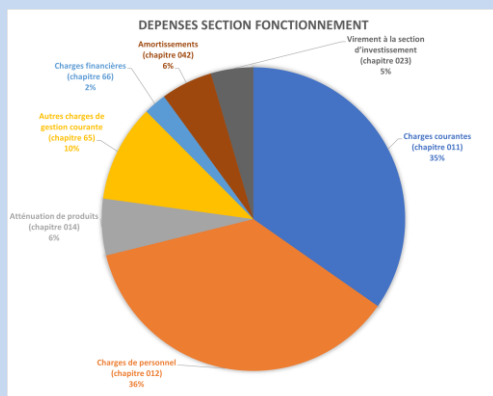
Pour l'année 2023, les principaux projets sont des travaux dans les bâtiments communaux (mairie, salle polyvalente, école, toilettes), des travaux sur les falaises (route des Gras et Viel Audon), l'achat d'un véhicule pour le service technique et l'achat de matériel, de mobilier urbain et de panneaux.

### Vue d'ensemble de la section fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges courantes	214 444,27 €	Excédent 2022 reporté	141 651,23 €
Charges de personnel	225 100,00 €	Produits des services	96 600,00 €
Atténuation de produits	37 232,00 €	Atténuation de charges	150,00 €
Charges de gestion courante	64 039,00 €	Impôts et taxes	170 984,00 €
Charges financières	15 000,00 €	Dotations et participations	145 672,00 €
		Autres produits de gestion	7 500,00 €
		Produits spécifiques	30 258,04 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>555 815,27 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>451 164,04 €</b>
Amortissements	34 000,00 €	Neutralisation des amortissements	25 000,00 €
Virement à la section d'investissement	28 000,00 €		
<b>Total général</b>	<b>617 815,27 €</b>	<b>Total général</b>	<b>617 815,27 €</b>

### Vue d'ensemble de la section investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		Report 2022	141 068,92 €
Frais d'études	30 000,00 €	Emprunt	180 000,00 €
Subventions d'équipement versées	33 258,04 €	Recettes financières	72 000,00 €
Travaux et études	254 500,00 €		
Dépenses financières	39 660,88 €		
Restes à réaliser 2022	193 750,00 €	Restes à réaliser 2022	121 100,00 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>551 168,92 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>514 168,92 €</b>
Neutralisation des amortissements	25 000,00 €	Amortissements	34 000,00 €
		Virement de la section de fonctionnement	28 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>576 168,92 €</b>	<b>Total général</b>	<b>576 168,92 €</b>







## ASSOCIATION LA ROCHE HAUTE - BALAZUC

Pour tous ceux qui ne le savent pas déjà, l'association de la Roche Haute a pour but l'animation de l'église romane Sainte Marie Madeleine de Balazuc, par des manifestations à caractère culturel. Ses statuts ont été modifiés en 2022 pour fonctionner de manière collégiale.

La saison est commencée :

Le 30 mai 2023, tous les adhérents ont été conviés à une conférence sur l'histoire de l'église romane. Une soirée enrichissante proposée par M. Henri KLINZ de l'Association de la route des églises romanes du bassin de l'Ardèche.



Dans l'église romane, sont prévues des expositions de plasticiens :

Du 10 juin au 9 juillet (de 16h à 19h), les œuvres de Magali CAZO et de Michel LAURICELLA seront présentées.

Du 15 juillet au 13 août (de 10h à 13h), Pierre MATHEVON et Shahram NABATI exposeront leurs peintures.

Du 19 août au 17 septembre (de 16h à 19h), les peintres Jean Raymond MEUNIER et MARJAN clôtureront la saison.

Des concerts sont programmés :

Le dimanche 23 juillet à 21h, le groupe de jazz Clover trio, accompagné de la chanteuse Mamia CHERIF, se produira dans la cour de l'école.

Dans le même lieu, le mardi 22 août, Marianne SCHENDORFF nous offrira un concert avec son piano vagabond.

Un chœur lyrique est attendu le samedi 16 septembre à 16 h (le lieu reste à définir).

Le CA de la Roche Haute souhaite une bonne saison estivale et culturelle à tous.

## ASSOCIATION CULTURES ! Quand l'art s'invite où on ne l'attend pas...

L'association Cultures ! propose des temps forts autour des arts et de la création sur la commune :

- **les toutes Petites expo** à la boutique paysanne et culturelle du Viel Audon :

\* du 6 juillet au 2 août : Bleu, Garance et Antoine Cousin (sculpture, microédition, vêtement) ;

\* du 3 août au 20 septembre : La vitrine flow / Florie Keller (sérigraphie) ;

\* du 21 septembre au 18 novembre : Evelyn Mary (Gravure & illustration) ;

- **une soirée festive et artistique** sous le signe des paillettes le samedi 22 juillet au Viel Audon ;

- **la 3ème édition du festival les Balazucades** : du 8 au 11 septembre, les rues, places, maisons, jardins, caves et autres endroits cachés du village de Balazuc sont ouverts aux spectacles, expositions, impromptus et concerts. Cette année c'est la performance qui est le fil rouge du festival.

[www.asso-cultures.org](http://www.asso-cultures.org)

[contact@asso-cultures.org](mailto:contact@asso-cultures.org)

## ASSOCIATION SPORT POUR TOUS

### DU NOUVEAU DANS LES RANGS !

L'association Sport pour Tous étoffe ses rangs en s'engageant auprès des jeunes Balazucains dans leur projet de faire renaître la fête du village.

C'est avec beaucoup de détermination que quelques-uns des « enfants » du village sont venus nous solliciter, il y a de ça 1 an, avec l'envie de « refaire le bal de juillet ».

Un noyau de 4 jeunes ayant connu et vécu la fête du village avec leurs parents et grands-parents a à cœur de faire renaître les traditions de cet évènement avec la vente de pognes en déambulation dans le village, le concours de pétanque et le bal. Une journée conviviale et festive placée sous le signe du partage et du lien intergénérationnel.

L'association Sport pour Tous a répondu présent et les accompagnera dans l'organisation et la mise en place de cette 1ère édition de « Balazuc en fête » qui aura lieu le samedi 29 juillet 2023.

Un comité des jeunes, sous l'entité de l'association historique du village, devrait voir le jour à la suite de cette 1ère édition.



**COMITÉ DES JEUNES**

**BALAZUC EN FÊTE**

**SAMEDI 29 JUILLET**

**9h VENTE DE POGNES DANS LE VILLAGE**

**15h CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETES (AVEC LOTS)**

**21h BAL POP DJ OLOU**  
Cour de l'école

**21h BAL FOLK**  
Place Clovis Ranchin

**Buvette et petite restauration**

### UNE FIN D'ANNE FESTIVE POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

Les cyclistes de l'Ardéchoise de passage à Balazuc ont pu être encouragés par les enfants de l'école, habillés pour l'occasion des tee-shirts de l'évènement.

La traditionnelle fête des écoles de Balazuc et de Uzer a eu lieu cette année à Uzer. Chaque classe a travaillé un spectacle haut en couleurs où les enfants, des plus petits aux plus grands, ont présenté le fruit de leur travail : cirque, théâtre, danse...

Le Sou des Ecoles a permis la réussite de cette fin de journée avec la préparation du site pour l'occasion et l'organisation du repas, où les familles ont pu se retrouver.



## CALENDRIER DES ANIMATIONS 2023 (sous réserve de modifications)

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
<b>JUILLET</b> Jusqu'au Dim 9 Jeu 6 au Mer 2/08 Vendredi 7 Samedi 8 Sam 15 au Dim 13/08 Samedi 22 Dimanche 23 Samedi 29 Samedi 29	<b>Expo</b> <b>Petite Expo</b> <b>Petit Bal Rock</b> <b>Petit Bal Pop</b> <b>Expo</b> <b>Soirée festive et artistique</b> <b>Concert</b> <b>Bal Folk</b> <b>Balazuc en fête</b>	Roche Haute Cultures ! Metaloid Metaloid Roche Haute Cultures ! Roche Haute Ass Jeunes de Chantier Sport pour tous	Eglise romane Viel Audon Cour Salle des fêtes Cour Salle des fêtes Eglise romane Viel Audon Cour de l'école Place Clovis Ranchin Cour salle des fêtes	De 16h à 19h  19h 19h De 10h à 13h 19h 21h  Journée
<b>AOUT</b> Jeu 3 au Mer 20/09 Mardi 15 Sam 19 au Dim 17/09 Jeu 21 au Sam 18/11 Mardi 22	<b>Petite expo</b> <b>Fête de la chasse</b> <b>Expo</b> <b>Petite expo</b> <b>Concert</b>	Cultures ! ACCA Roche Haute Cultures ! Roche Haute	Viel Audon Stade Eglise romane Viel Audon Cour de l'école	12h De 16h à 19h  21h
<b>SEPTEMBRE</b> Ven 1 <sup>er</sup> au Sam 30 Samedi 2 Ven 8 au Lun 11 Vendredi 15 Samedi 16 Sam 16 et Dim 17 Vendredi 29 Samedi 30	<b>Petite expo</b> <b>Challenge Jean Campanella</b> <b>Les Balazucades</b> <b>Assemblée Générale</b> <b>Chœur lyrique</b> <b>Journées europ du patrimoine</b> <b>Assemblée générale</b> <b>Metalfest (4<sup>ème</sup>)</b>	Cultures ! Sport Pour Tous Cultures ! Sport Pour Tous Roche Haute Muséum de l'Ardèche Sou des écoles Metaloid	Viel Audon Salle des fêtes + Ext Village + Salle des fêtes Salle des fêtes + Ext A définir Muséum Uzer Saint Privat	12h  18h30 16h 18h
<b>OCTOBRE</b> Samedi 28 Sam 28 ou Mer 1/11 Dim 29 au Dim 5/11	<b>Castagnade</b> <b>Fête des monstres</b> <b>Semaine de création</b>	Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Cultures !	Salle des fêtes + Ext Eglise romane Viel Audon	18h30
<b>NOVEMBRE</b> Samedi 11	<b>Assemblée générale</b>	Metaloid	Salle des fêtes	
<b>DECEMBRE</b> Samedi 2 Vendredi 8	<b>Téléthon</b> <b>Fête de Noël</b>	Sou des écoles	A définir Uzer	



### BIENVENUE

#### LIVRET D'ACCUEIL

#### A L'ATTENTION DES NOUVEAUX BALAZUCAINS

Balazuc est une commune rurale qui compte 378 habitants. C'est un village touristique et agricole ayant des commerces, des artisans et une école publique communale. Les associations sont des acteurs incontournables de son attractivité et de son dynamisme.

#### INFOS PRATIQUES :

##### MAIRIE

Téléphone : 04 75 37 75 08  
Fax : 04 75 37 02 24  
Mail : [balazuc.mairie@orange.fr](mailto:balazuc.mairie@orange.fr)  
Site internet : [www.balazuc.fr](http://www.balazuc.fr)  
Horaires du Secrétariat de Mairie :  
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

##### ECOLE

Téléphone : 04 75 37 02 63  
Mail : [ce.0070216x@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0070216x@ac-grenoble.fr)

##### Cantine

Tarifs : 4.30 € le repas (3.30 € le repas à partir du 2<sup>ème</sup> enfant)

##### Garderie

Horaires : à partir de 8h le matin et de 16h30 à 18h l'après-midi  
Tarifs : gratuite le matin et 0.50 € l'après-midi

### LISTE DES ASSOCIATIONS

#### L'ASSOCIATION LA ROCHE HAUTE

Mail : [larochehaute07@gmail.com](mailto:larochehaute07@gmail.com)

#### L'ASSOCIATION SPORT POUR TOUS

Mail : [sptbalazuc@gmail.com](mailto:sptbalazuc@gmail.com)

#### L'ASSOCIATION METALOID

Mail : [metaloidproduction@gmail.fr](mailto:metaloidproduction@gmail.fr)

#### L'ASSOCIATION CULTURES !

Mail : [contact@asso-cultures.org](mailto:contact@asso-cultures.org)

#### L'ASSOCIATION DES JEUNES DE CHANTIER DU VIEL AUDON

Mail : [chantier@levielaudon.org](mailto:chantier@levielaudon.org)

#### L'ASSOCIATION LE MAT

Mail : [accueil@levielaudon.org](mailto:accueil@levielaudon.org)

#### LE SOU DES ECOLES DE BALAZUC ET UZER

Mail : [soudesecolesbalazucuzer@gmail.com](mailto:soudesecolesbalazucuzer@gmail.com)

#### L'ASSOCIATION PALEODECOUVERTES

Mail : [contact@paleodecouvertes.org](mailto:contact@paleodecouvertes.org)

#### L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)

Mail : [raphponcet@laposte.net](mailto:raphponcet@laposte.net)

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Nous sommes toujours préoccupés par les effectifs de notre école comme nous l'avons déjà évoqué dans le bulletin municipal de juillet 2022.

La venue de nouveaux élèves doit être le résultat de plusieurs actions menées en parallèle.

La première consiste en la mise en avant de l'attractivité de l'école : pédagogie, proximité avec le tissu associatif local, projets musicaux, interventions artistiques, proximité avec l'environnement naturel permettant des sorties nature...

C'est avec cette intention que nous avons élaboré un document de présentation de l'école à l'attention des nouvelles familles. Ce document a été réalisé en collaboration avec Sylvain DELENGAIGNE, parent d'élèves, qui a travaillé à sa mise en page et a participé à la rédaction du contenu. Nous tenons ici à le remercier pour le temps passé et la qualité du livret que vous trouverez annexé à ce bulletin.

Notre deuxième axe de travail est démographique. Nous devons pouvoir accueillir de nouveaux habitants à l'année sur notre village. Il faut permettre à des familles de s'installer durablement et dans des conditions satisfaisantes à Balazuc. Cette réflexion est menée actuellement dans le cadre du PLUi.

### Une nouvelle maîtresse pour l'année prochaine !

Lucie KEMYSTETTER a obtenu sa mutation sur une autre commune pour la prochaine rentrée, ce qui lui permettra de se rapprocher de son domicile.

Nous la remercions pour le travail qu'elle a mené auprès des enfants tout au long de l'année et pour la qualité des projets réalisés. Nous lui souhaitons plein de réussite et de bonheur au sein de sa future classe. Nous accueillerons la prochaine maîtresse avec autant d'enthousiasme et de bienveillance.

## NOS JOIES ... NOS PEINES ...

### MARIAGES

Valéry JAUSSENT et Yohan JOUVE, le 6 mai 2023

Christophe SIMON et Jérémy BURGIO, le 24 juin 2023

### DECES

Florence LEMAIRE née RIFAUX, le 6 avril 2023

Didier PLANTEVIN, le 15 avril 2023

Maurice BRAHIC, le 27 avril 2023

Jean-Luc MIRABEL, le 12 mai 2023

*Directeur de publication : Bernard Constant*

*Responsable de la publication : Céline Monnier*

*Rédaction des articles : Bernard Constant, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Colin Charvet, Muriel Sanchez, Elisabeth Gratadou, Catherine Mollier et les responsables d'associations*

*Mise en page : Sabine Allix*

*Photographies : Bernard Constant, Marie-Jo Ranchin, Monique Constant, Colin Charvet, Muriel Sanchez, Guy Boyer, les associations*